

Importants investissements pour le patrimoine immobilier

Le Grand Conseil neuchâtelois a accepté de débloquer un crédit d'engagement de 44 millions de francs pour la première étape d'un programme d'assainissement. Le Lycée Denis-de-Rougemont à Neuchâtel fait partie des priorités



Le bâtiment du Lycée Denis-de-Rougemont situé au faubourg de l'Hôpital 59 à Neuchâtel doit être assaini.

PUBLICITÉ

Ce site utilise des cookies à des fins de statistiques, d'optimisation et de marketing ciblé. En poursuivant votre visite sur cette page, vous acceptez l'utilisation des cookies aux fins énoncées ci-dessus. En savoir plus.

Accepter

Une importante enveloppe pour assainir le patrimoine immobilier de l'État de Neuchâtel. Le Grand Conseil a accepté mardi un crédit d'engagement de 44 millions de francs pour la première étape du projet. D'autres étapes suivront. Il s'agit pour le Canton de rattraper le retard accumulé dans l'entretien du patrimoine bâti. Ces assainissements auront de grandes répercussions sur la consommation énergétique de ces bâtiments. Tous les groupes ont salué le rapport du Conseil d'État, excepté le Parti libéral-radical. Il déplore un manque de stratégie à long terme.

Une nonantaine de bâtiments est concernée par ces assainissements. Mais le Conseil d'État, selon différents critères, en a retenu vingt qu'il faut traiter en premier. Ils devraient l'être d'ici 25 ans. Le Lycée Denis-de-Rougemont, situé au Faubourg de l'Hôpital 59 à Neuchâtel, doit être assaini en toute première priorité. Son état est jugé alarmant, et son activité journalière intense. Les autres bâtiments retenus sont, notamment, l'Institut de chimie à l'avenue de Bellevaux 51 à Neuchâtel, le bâtiment administratif de Tivoli 22 à Neuchâtel, le bâtiment du CIFOM de la rue de la Paix 60 à La Chaux-de-Fonds et le Lycée Blaise-Cendrars à la rue du Succès 41-45 toujours dans la Métropole horlogère.
/sma

21.01.2020 - 14:37

Actualisé le 21.01.2020 - 14:43

Ce site utilise des cookies à des fins de statistiques, d'optimisation et de marketing ciblé. En poursuivant votre visite sur cette page, vous acceptez l'utilisation des cookies aux fins énoncées ci-dessus. En savoir plus.

Accepter